



Genève, le 2 avril 2026  
Aux représentantes et représentants  
des médias

## **Communiqué du département des institutions et du numérique (DIN)**

### **Publication des statistiques annuelles de la détention 2025**

**Pour la deuxième année consécutive, l'Office cantonal de la détention (OCD) du département des institutions et du numérique publie une statistique détaillée sur les personnes détenues dans l'ensemble des établissements pénitentiaires du canton.**

Conformément à l'article 8 du Règlement sur l'exécution des peines et mesures (REPM, RS-GE E 4 55.05), l'Office cantonal de la détention (OCD) publie au premier trimestre de chaque année une statistique détaillée sur les personnes détenues et leurs régimes et conditions de détention, pour l'ensemble des établissements pénitentiaires genevois ainsi que pour les établissements affectés à la détention administrative.

Les données présentées dans ce rapport indiquent le nombre de personnes présentes au 31 décembre 2025, par établissement et régime de détention. Sont également incluses les heures de promenade et de sport, ainsi que la méthode de conception et les coûts des repas.

De plus, les heures de formation à disposition au sein des ateliers, ainsi que les heures de formations théoriques et pratiques, sont comptabilisées.

Cette année, la publication a été agrémentée de données et informations apportant un éclairage supplémentaire sur le fonctionnement de l'office.

Consulter les Statistiques annuelles de la détention 2025

*Pour toute information complémentaire :*

*Pour le département des institutions et du numérique (DIN) : Mme Carole-Anne Kast, conseillère d'Etat, par l'intermédiaire du service communication du département des institutions et du numérique (DIN), T. +41 22 546 54 99, [communication-din@etat.ge.ch](mailto:communication-din@etat.ge.ch)*